



Direction générale
des patrimoines

Monsieur Jean-Pierre LELEUX
Sénateur des Alpes Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
Pôle Azur Provence
Sénat
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06

09 MAI 2014

Affaire suivie par

Poste

DP/PS/CH/CG Référence

Monsieur le Sénateur,

3, rue des Pyramides
75041 Paris Cedex 01
France

Téléphone 01 40 15
Télécopie 01 40 15

Le 23 avril 2014, lors de sa séance plénière, le comité du patrimoine culturel immatériel a examiné votre demande d'insertion des savoir-faire de la parfumerie de Grasse à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France. J'ai l'honneur de vous informer qu'il a émis un avis favorable à votre proposition.

Je vous invite à prendre contact avec Sylvie Grenet (sylvie.grenet@culture.gouv.fr), chargée du dossier au département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous

Vincent BERJOT

Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

Monsieur Jean-Pierre LELEUX
Sénateur des Alpes-Maritimes
Maire de Grasse
Président de l'Association Patrimoine vivant
du Pays de Grasse
Hôtel de Ville
Place du Petit Puy
06130 GRASSE

Paris, le 17 MARS 2014

Nos réf. : CC/3882/LTA

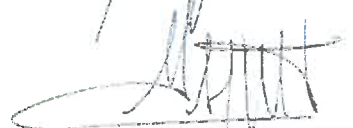
Monsieur le Sénateur-Maire,

Vous avez eu l'amabilité de m'adresser le projet de candidature au patrimoine culturel immatériel de la France puis de l'Humanité (UNESCO), du patrimoine vivant du Pays de Grasse.

Particulièrement sensible aux problématiques que vous évoquez, j'ai pris connaissance de votre envoi avec la plus grande attention et vous en remercie vivement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur-Maire, l'expression de ma considération distinguée.

*Nous le suivons avec toute l'attention
requise par ce beau projet.*



Aurélie FILIPPETTI